

## Annexe 1

Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

Vous venez de prendre position pour une évolution des statuts et du règlement du Comité Départemental de Tir à l'ARC de Vendée et je vous en remercie.

Maintenant, faisons le point de cette année particulière de vie du Comité.

Comme vous l'avez souhaité lors de la dernière assemblée générale, le fonctionnement fût celui dit de la « coquille vide » !!!.

A cela, des présidents de clubs, des archers, n'ont pas compris ou voulu comprendre la portée de cette situation.

Je rappelle que si vous voulez un Comité actif, il faut que vous soyez acteur dans la vie du Comité ; rien ne se fera sans vous, vous êtes le Comité.

Les personnes bénévoles du Comité ne sont pas les exécutants des clubs, leur fonction est d'apporter de l'aide, du conseil, du soutien dans les actions. Mais en aucun cas « être des opérateurs » serviables à tout sans droit.

Etre actif commence par respecter, ensemble, les règles édictées de gestion financière, location de matériel ou tout autre. Cela ne fût pas le cas pour tout le monde.

Pour autant, la « coquille vide » a œuvré pour que l'avenir du Comité ne soit pas un désert structural :

- En premier Le secrétariat a continué de répondre, d'organiser, d'orienter, de gérer la vie du Comité.
- La trésorière a voulu moderniser la gestion, elle vous en parlera plus particulièrement, en transférant les comptes au sein d'un logiciel adéquat.
- Le vice-président a travaillé pour œuvrer à l'écriture des textes, dans la gestion du matériel de ciblerie, en se rendant disponible avec bonne humeur. Il représente aussi le corps arbitral de manière exemplaire dans l'organisation et la gestion des situations conflictuelles au sein du Comité Régional et sur nos terrains de tir.
- et pour finir la gestion des arcs est restée performante et efficace.

Pour tout cela, je tiens à remercier Chantal, Stéphanie, Gaël et Patrick pour leur engagement et dévouement et nous leurs devons beaucoup, sans eux « la coquille vide » serait inexistante.

Pour finir un point sur les archers :

Nous enregistrons une baisse de 14 % des effectifs mais nous comptabilisons tout de même 833 licenciés. Cette baisse n'est pas collective, elle se centralise sur 3 à 4 clubs.

Malgré tout, deux de nos archers ont réussi à être sur un podium de champion de France.

- Bravo à mademoiselle Abie MANDIN qui gagne la médaille d'argent au Championnat Campagne en catégorie minime féminine.
- Toutes nos félicitations à Sylvain TEILLET qui par deux fois est allé sur le podium : Champion de France en tir Nature catégorie junior homme et vice-champion de France en cible 3D

Maintenant, Présidents, Présidentes de club, Archers, Archères que voulez-vous pour votre Comité Départemental ? L'avenir vous appartient, il est au bout de vos flèches, alors bon tir

Merci à vous et Bonne année 2018.